

CGV-220611

**Tiré à part du procès-verbal de la  
réunion du Comité de finance  
CFI-220510**

**RÉNOVATIONS AU CAMPUS DE SHIPPAGAN**

**R : 03-CFI-220510**

*« Que le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs d'autoriser le campus de Shippagan de l'Université de Moncton à faire un prêt hypothécaire ne dépassant pas 2 M\$ pour la rénovation de la résidence étudiante située au 188, boulevard J.-D. Gauthier à Shippagan. »*

Vote : unanime

**Proposition au Conseil des gouverneurs**

*« Que le Conseil des gouverneurs autorise l'Université de Moncton à faire un prêt hypothécaire ne dépassant pas 2 M\$ pour la rénovation de la résidence étudiante située au 188, boulevard J.-D. Gauthier à Shippagan. »*



Le 9 mai 2022

Comité de finance  
Université de Moncton  
18 avenue Antonine-Maillet  
Moncton NB E1A 3E9

**Objet : Prêt hypothécaire – Résidence étudiante située au 188 boulevard J.-D.-Gauthier**

Madame,  
Monsieur,

L'Université de Moncton, campus de Shippagan (UMCS), a acquis en 2021 un édifice situé au 188 boulevard J.-D.-Gauthier dans l'optique de le convertir en résidences étudiantes. Il s'agit d'un projet de rénovation majeur qui permettra au campus de construire quatre appartements de deux chambres, ainsi que trois studios simples, le tout pouvant loger 11 étudiantes et étudiants.

L'administration du campus a procédé à un appel d'offres public, à la suite duquel nous avons reçu trois soumissionnaires. Le contracteur général qui a remporté le processus est GeniBuild Construction Ltd de Tracadie (Nouveau-Brunswick) au montant de 1 564 700 \$, soit 234 \$ / pied<sup>2</sup>. Les coûts totaux de ce projet sont estimés à 1 980 399.72\$, incluant les honoraires professionnels.

La résidence pourra accueillir ses premières locataires et ses premiers locataires dès septembre 2022. L'administration du campus désire se procurer un prêt hypothécaire afin de financer le projet de rénovation de l'édifice. Un processus d'appel d'offres pour le financement est en cours auprès de deux institutions financières.

Nous souhaiterions recevoir l'autorisation du Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton afin de pouvoir finaliser les démarches pour l'obtention dudit prêt hypothécaire. À cet effet, voici une ébauche de résolution :

*« Que le Comité des finances recommande au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton d'autoriser l'administration de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, à faire les démarches pour obtenir un prêt hypothécaire ne dépassant pas deux millions de dollars pour la rénovation de la résidence étudiante située au 188 boulevard J.-D.-Gauthier à Shippagan. »*

Nous demeurons à votre disposition pour toutes questions ou pour des renseignements additionnels.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Pièce jointe : Ouverture des soumissions

Cédric Laverdure, CPA  
Directeur des services administratifs

Sid Ahmed Selouani, Ph. D.  
Vice-recteur



JACQUES BOUCHER  
ARCHITECTE LTÉE

10, rue Nicolas, Pokemouche, NB E8P 0B6

**Résidence 188, boul. J.- D. Gauthier  
Université de Moncton – Campus de Shippagan  
Shippagan, NB**

**Ouverture des soumissions - 8 avril 2022 – 4h – Local #214 – Pavillon Irène Leger**

Présent :

Cédric Laverdure, CPA, directeur des services administratifs  
Serge Mallet, responsable en systèmes CVS  
Jacques Boucher, architecte  
Jean-Philippe Brideau, Pro Construction Ltd  
Christian Hall, GeniBuild Construction Ltd

Soumissionnaires :

	<u>MFA</u>	<u>Pro Construction</u>	<u>GeniBuild</u>
Montants des soumissions :	1 829 000 \$	1 623 000 \$	1 564 700 \$

---

GeniBuild Construction est la plus base soumission avec un prix alternatif de moins 33 000 \$ pour replacer la toiture en métal avec un recouvrement en bardeau d'asphalte. Les sous-traitants sont :

- Plomberie :	YNL Basque	89 640 \$
- Ventilation :	Ventilation Toute Saisons	93 500 \$
- Électricité :	McGraw Électrique	175 775 \$

---

Budget de construction (basé sur la plus base soumission – avec toiture en métal) :

- GeniBuild Construction Ltd :	1 564 700.00 \$
- Contingence de construction (5%) :	78 235.00 \$
- Honoraires professionnels (montant forfaitaire) :	133 000.00 \$
- Dépenses (administration) :	<u>5 000.00 \$</u>
SOUS TOTAL :	1 780 935.00 \$
- Taxe (TVH – 15% - 3.8%)	<u>199 464.72 \$</u>
-	
GRAND TOTAL :	1 980 399.72 \$

Note : Prix alternatif - avec un toit en bardeaux d'asphalte, l'économie serait de 41 800 \$.